

Paris, le 17 octobre 2019

## L'ADF labellisée « Terre de Jeux 2024 »

Ce jeudi 17 octobre marque une nouvelle étape dans la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques dans les territoires.

Il y a un an, à l'occasion du Congrès de Rennes, **Bruno Belin**, Président de la Vienne et référent JOP pour l'ADF, et **Tony Estanguet**, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, officialisaient l'implication des Départements et de l'ADF pour faire des Jeux de 2024 ceux de la France et de tous les territoires.

C'est dans ce cadre que Bruno Belin préside, au sein de l'ADF, un groupe de travail réunissant plus d'une cinquantaine de Départements, proposant des ateliers thématiques en lien avec les compétences départementales (Jeunesse, Tourisme, Sport et Handicap, Terre de Jeux 2024, Communication et événement). Une attention particulière est portée au développement de la pratique sportive pour tous, en lien avec le Comité Paralympique et Sportif Français présidé par **Marie-Amélie Le Fur**.

Au regard de la forte mobilisation des Départements dans leurs territoires et au sein de l'ADF, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a tenu à associer plus étroitement l'ADF dans le processus des labellisations « Terre de Jeux 2024 ».

Ce partenariat se matérialise aujourd'hui à travers la **labellisation « Terre de Jeux 2024 » de l'ADF** signé par **Dominique Bussereau**, Président de l'ADF et **Tony Estanguet**.

Cette première convention marque le top départ de la labellisation des Départements qui pourront compter sur l'ADF pour les accompagner.

### A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents de 103 collectivités adhérentes, dont 96 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.